

# SYNTHESE

## ACTIF / AMORTISSEMENT / DEPRECIATION

**Actif** : Elément identifiable du patrimoine de l'entreprise ayant une valeur positive pour l'entité, cad un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

### **Qu'est-ce que l'on entend par contrôle ?**

Propriété, mais aussi les actifs construits ou installés dans des immeubles d'autrui par exemple.  
Notion de patrimoine comptable  $\Leftrightarrow$  notion juridique  
Attention : crédit-bail exclu des actifs pour le moment (IAS 17 non transférée encore)

### **Avantages économiques futurs**

C'est basé sur la notion de flux économiques futurs : potentiel qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement (mais avec certitude), à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité (exploitation de l'actif, mais aussi sa revente).

De fait une machine au rebut sans valeur de revente possible (valeur vénale=0) est à sortir de l'actif.

### **Coût d'entrée des actifs :**

Coût d'acquisition =

Prix d'achat après déduction RRR et escomptes (soit net financier)

- + Coûts directement attribuables (pour le mettre en état de marche)
- + Coûts de démantèlement (le cas échéant)
- + Coûts d'emprunts (options et conditions...)
- + Droits de mutation, honoraires, commissions, et frais d'actes (Option sur charges pour comptes individuels)

### **Amortissement**

**Base amortissable = Valeur brute – valeur résiduelle.**

Valeur brute : 1 seule immo ou les différents composants

Valeur résiduelle : à définir dès le début (**ne pas voir en 1 STG**)

Durée d'utilisation à déterminer (et non plus durée de vie)

Le plan d'amortissement est modifiable selon l'utilisation (en temps), et selon la modification de la base d'amortissement.

Consommation des avantages économiques attendus de l'actif = UTILISATION

Notion de composants

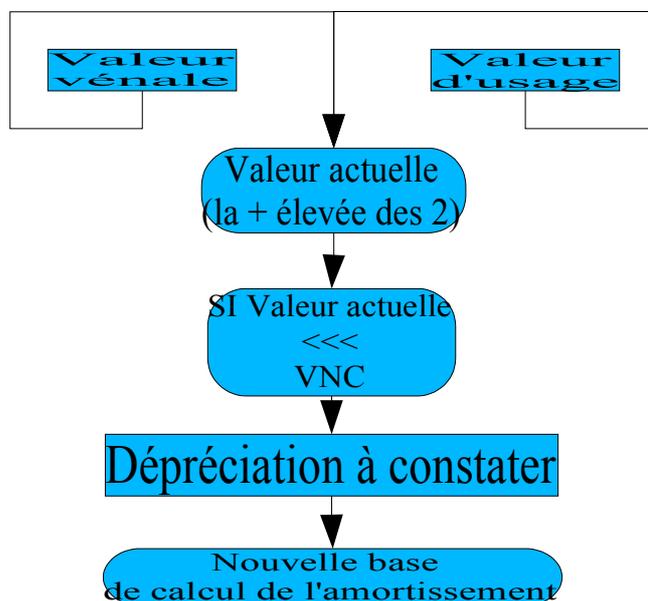
- Eléments remplacés de manière régulière (ex: pneu de voiture)
- Dépenses de gros entretien ou de grande révision (ex: ravalement de façade, grosse révision avion)
  - mais reste en France la possibilité de provision pour grosse révision ou gros entretien 1572.
- Si composants ont une durée d'utilisation différente de la structure de base, ou bien si ces

composants procurent un avantage économique sur un rythme différent alors il faut décomposer (donc taux et mode d'amortissement)

- Toutefois, les entreprises doivent déterminer un seuil de décomposition.

### Dépréciation :

1



Une dépréciation signifie que la valeur actuelle est inférieure à la VNC.

### Limites en Première et terminale STG

Programmes de 1<sup>ère</sup> et Terminale STG :

- En 1<sup>ère</sup>, seul le traitement comptable des immobilisations corporelles est évoqué. L'amortissement linéaire est d'autre part la seule méthode retenue.
- En terminale, les immobilisations étudiées comprennent :
  - une immobilisation incorporelle : les logiciels,
  - quelques immobilisations corporelles : terrains, constructions, matériels,
  - une immobilisation financière : autres titres immobilisés. Les titres de participation sont expressément exclus du programme.

Au niveau des **amortissements**, sont introduits les méthodes de l'amortissement linéaire et non-linéaire ; ce dernier reposant sur des données technico-économiques fournies : nombre de kilomètres, nombre d'heures d'utilisation, ...

Un calcul prorata temporis peut être effectué lors de l'acquisition ou de la cession d'une immobilisation amortissable.

Au niveau des **dépréciations**, il conviendra de distinguer les dépréciations (concernant les terrains et les autres titres immobilisés) et les provisions pour dépréciation (stocks, créances, VMP).

Toutefois, il est à remarquer que les dépréciations des immobilisations amortissables ne doivent pas être étudiées, ce qui simplifie les calculs en fin d'exercice

---

1 Valeur d'usage : avantages futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.(Flux nets de trésorerie générés par son utilisation)

Valeur vénale : Valeur de marché nette des coûts de sortie en cas de vente à la date de clôture.

## Tableau de synthèse :

<i>Notion</i>	<i>1ère</i>	<i>Term</i>
Enregistrement du net financier	✓	
Traitement des immobilisations corporelles	✓	
Traitement des immobilisations incorporelles (seulement logiciels)	✗	✓
Traitement des immobilisations financières (seulement Autres titres de participations)	✗	✓
Traitement des immobilisations par composants	✗	✗
Valeur résiduelle des immobilisations (donc la base amortissable est la valeur brute)	✗	✗
Amortissement linéaire	✓	
Amortissement non linéaire (à partir de données technico-économiques : heures d'utilisation, kilomètres parcourus...)	✗	✓
Dépréciation des immobilisations amortissables	✗	✗
Dépréciation des immobilisations non amortissables (Terrains, autres titres immobilisés)	✗	✓
Provisions pour dépréciation (Stocks, créances clients, VMP)	✗	✓
Provisions pour risques et charges (Provisions pour litiges)	✗	✓

## Les comptes :

6811 Dotation aux amortissements  
281 Amortissements

6816 Dotation aux dépréciations  
290-291 Dépréciations

6817 Dotation aux provisions pour dépréciation

---

## **Références :**

RF comptable n°311 (Novembre 2004)

Plan comptable général : (Site MINEFI)

<http://www.minefi.gouv.fr/reglementation/avis/avisCNCompta/pcg/sommairepcg.htm>

---